

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**  
 1 mois 2 mois 3 mois 6 mois 1 an  
 Suisse Fr. 3.50 6.— 10.— 20.— 30.—  
 Étranger » 4.— 10.— 19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.  
 Compte de chèques postaux 110 10

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicités**  
**S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
 Rue St-Pierre  
 Fribourg

**PREX DES ANNONCES**

Chef : (par insertion de 10 lignes)  
 Suisse : 25  
 Étranger : 30  
 Réclames : 15

la ligne  
 par  
 son espace

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

### L'Italie et la paix.

Les délégués italiens à la Conférence de la paix sont pris entre l'enclume et le marteau, en butte aux critiques de la presse anglaise et aux reproches de la presse italienne. En Italie, on accuse le gouvernement d'avoir mal manœuvré. Et pourtant, écrit le *Corriere della Sera*, la partie était tout d'abord extrêmement favorable à l'Italie. Il fallait se décider pour le programme de Clemenceau ou pour le programme de Wilson. En d'autres termes, l'Italie pouvait se prononcer en faveur d'une paix d'équilibre, comportant une application loyale et intégrale des principes proclamés par M. Wilson, ainsi que de sanctions sévères, mais tolérables pour les vaincus. L'Italie pouvait, au contraire, adhérer à la doctrine de Brennus : *Vae victis*, se faire attribuer une bonne part du butin financier et territorial, et se faire admettre sur le pied d'égalité dans le syndicat qui s'adjugeait la domination du monde.

Or, ajoute le *Corriere*, l'Italie n'a pas su prendre franchement parti pour l'une ou l'autre solution, ou plutôt elle a souscrit aux profits des autres sans rien gagner elle-même. « Ainsi, dit le *Corriere*, l'Italie a permis que la France s'adjugât le monopole des matières premières en Europe en annexant d'une certaine façon le bassin de la Sarre et en distribuant à ses protégés les autres territoires miniers de l'Europe centrale et orientale.

« L'Italie a permis que la France devint l'arbitre des destinées politiques de l'Europe en empêchant l'Autriche allemande de s'unir à l'Allemagne et en approuvant le projet d'une confédération danubienne.

« L'Italie a permis que le principe des mandats ou protectorats coloniaux se transformât en une annexion pure et simple; elle a permis aussi que les colonies allemandes fussent partagées exclusivement entre la France, l'Angleterre et le Japon.

« L'Italie a souscrit à la domination exclusive de la France au Maroc et de l'Angleterre en Egypte.

« L'Italie a permis que la Société des nations se fit exactement comme Wilson le voulait et non pas comme la logique des principes et les intérêts italiens l'exigeaient. Elle n'a pas protesté contre la doctrine de Monroe, et elle a consenti à ce que le siège de la Société des nations fût à Genève, « milieu peu italophile », dit le *Corriere*, plutôt qu'à Bruxelles, faisant ainsi tort à la Belgique et à elle-même.

« L'Italie a permis que la charte du travail fût rédigée contre les droits de ses émigrants.

« L'Italie a permis que le bon voisinage de la France avec la principauté de Monaco se transformât en un protectorat et que la neutralité militaire de la Haute-Savoie fût abolie.

« L'Italie, enfin, a permis qu'on conclût en dehors d'elle une alliance anglo-franco-américaine, qui confère à la Société des nations et l'Italie, avec d'autant plus d'autorité que les forces économiques et militaires des trois grandes puissances s'imposent à l'Italie et aux petits peuples qui font tapisserie dans l'antichambre de la Société des nations ».

Comme on le voit, les griefs des Italiens contre leur gouvernement sont nombreux. L'état d'esprit qu'ils révèlent n'est pas favorable à une solution amiable des grands problèmes politiques de l'heure actuelle, ni à l'établissement de cette paix juste et durable dont on avait tant parlé.

La somme totale de l'indemnité en argent que les Alliés se proposent d'imposer à l'Allemagne n'est pas formulée dans le traité de Versailles. Les Alliés ont énoncé simplement un premier chiffre de 125 milliards, en laissant la porte ouverte à d'ultérieures exigences. Voici comment ces 125 milliards devraient être payés : 25 milliards d'ici deux ans; ces vingt-cinq milliards seraient représentés par des bons sans intérêt que l'Allemagne souscrirait dès la signature de la paix; cette première somme comprend les frais d'occupation. Une autre série de bons

pour une somme de 50 milliards, portant intérêt d'abord à 2 1/2 % puis à 5 %, serait émise de 1921 à 1926; cette partie de l'indemnité serait payable par amortissements annuels d'un demi-milliard. Enfin, une troisième émission suivrait, au chiffre de 50 milliards également; mais les Alliés ne feraient signer les bons de cette série qu'après s'être assurés que l'Allemagne est en mesure de supporter de nouvelles charges. Puis, plus tard encore, au fur et à mesure que les Alliés seraient fixés sur le chiffre des dommages qu'ils ont éprouvés, ils assigneraient l'Allemagne en paiement de nouvelles sommes.

Ceci ne concerne que les indemnités dues aux Etats. Il faut y ajouter une clause en vertu de laquelle l'Allemagne est astreinte à rembourser, d'ici à 1926, en lieu et place de la Belgique, la dette de 6 milliards contractée par celle-ci auprès des Alliés.

Outre ces indemnités d'Etat à l'Etat, le traité de Versailles met à la charge de l'Allemagne le dédommagement des particuliers lésés par la guerre et le paiement de toutes les pensions militaires.

Outre les recettes de l'Etat allemand seraient d'abord destinées à l'acquittement de ces obligations; une « commission des réparations » serait instituée par les Alliés pour en tenir le contrôle. Toutes les créances allemandes sur l'étranger passeraient aux Alliés; toutes les entreprises allemandes privées dans les pays d'outre-mer, d'Asie ou d'Afrique leur seraient cessionnées et l'Allemagne aurait à indemniser ses nationaux; enfin, elle serait déchue de tous les droits que des traités quelconques lui assurent dans tous les pays du monde.

La *Gazette de Francfort* signale comme une illusion la pensée qu'on pourrait avoir que le peuple allemand redoublera d'activité pour se libérer au plus tôt de la charge qui lui serait imposée; elle dit que la perspective de s'user pendant des générations à rouler ce rocher de Sisyphe tuera en lui le goût du travail et qu'il s'affaîssera dans un immense découragement.

Nous disions hier que M. Charles Humbert, malgré son acquittement, était un homme fini... dans l'esprit des honnêtes patriotes, bien entendu, car nous n'oserions pas jurer que cet arriviste ne remonterait pas à l'échelle des politiciens. On peut être certain qu'il ira reprendre sa place au Sénat français, et, comme cette assemblée, érigée en Haute-Cour, s'occupera prochainement, dit-on, de l'affaire Caillaux, il faut s'attendre à ce que le sénateur, qui n'échappa que grâce à la minorité de faveur à une condamnation pour commerce avec l'ennemi, participera au jugement du député de Marnes, coupable seulement de défaitisme.

Le procès du *Journal* a été fertile en choses saugrenues, non pas seulement du côté des inculpés et des témoins, mais du côté des juges. Lorsque, par exemple, on a posé à ceux-ci la question : « Lenoir est-il coupable d'intelligence avec l'ennemi? », six ont répondu « oui »; le septième a répondu « non ». Mais, quand il a fallu appliquer la peine, la mort de Lenoir a été votée à l'unanimité. Ainsi, le septième juge, qui croyait à l'innocence de Lenoir, a cependant estimé qu'il fallait l'exécuter!

Le tribunal militaire de Palerme a rendu une sentence de non-lieu en faveur de trois religieux Capucins du couvent de Syracuse. Ces religieux étaient accusés d'être entrés en intelligence et en correspondance avec l'ennemi par le moyen de signaux lumineux et d'avoir reçu en échange de l'argent de la Suisse, de Malte et d'autres localités. On faisait un grief à l'un de ces religieux d'avoir été en relations épistolaires avec le Père Simonet, curé de Brusio, dans les Grisons. Or, le vice-consul italien de Coire a témoigné lui-même que le P. Simonet était absolument étranger à la politique et voué tout entier à son ministère pastoral. De plus, l'envoi d'argent fait par lui en Sicile, pour célébrer des messes, datait d'avant la guerre.

Les autres accusations se sont révélées aussi faibles que celle-ci. Aussi le tribunal a-t-il acquitté les trois religieux, après un an d'emprisonnement!

### La conférence de Paris

#### Une note allemande au sujet des questions territoriales

Berlin, 14 mai.  
 (Wolf.) — Le ministre d'empire, comte Brockdorff-Rantzau, a adressé mardi la contre-note suivante au président de la conférence de la paix :

« Le président de la délégation allemande de paix a appris, par la note que V. E. lui a transmise le 10 courant, que les gouvernements alliés et associés, dans l'établissement des conditions de paix, se sont laissés diriger uniquement par les principes conformément auxquels l'armistice et l'ouverture des négociations de paix ont été décidés. Il est évident que la délégation allemande ne peut pas mettre en doute ces principes, mais elle doit se réserver le droit d'attirer l'attention sur les conditions qui, suivant son opinion, sont en contradiction avec les intentions des gouvernements alliés et associés.

Une pareille contradiction saute aux yeux, particulièrement en ce qui touche les conditions du projet de traité concernant le démembrement des différentes parties de l'empire habitées par une population allemande. Sans parler du retour de l'Alsace-Lorraine à la France et de l'occupation de Kehl, deux points sur lesquels je me réserve de revenir plus tard, on exige de l'Allemagne la soumission temporaire ou durable à la domination étrangère des parties suivantes du territoire allemand : région de la Sarre, cercles d'Empen et de Malmedy, avec le Moresnet prussien, Haute-Silésie, partie allemande de la Silésie moyenne, Posnanie, Prusse occidentale et orientale.

La délégation allemande ne méconnaît point que, pour une série de modifications territoriales prévues dans le projet de traité de paix, on puisse invoquer l'application des principes de l'autonomie des nationalités, car certains groupes de population, jusqu'à présent régis par l'Allemagne, par exemple les Polonais, ne se considèrent pas comme étant allemands.

Dans la question du Sleswig danois, de même. Il est vrai que la délégation allemande ne voit pas en vertu de quels pleins pouvoirs les gouvernements alliés et associés font, des questions de principe à régler entre l'Allemagne et le Danemark, l'objet des négociations de paix. Le gouvernement neutre danois sait que le gouvernement allemand actuel a toujours été prêt à s'entendre avec lui au sujet de pareilles questions.

La note aborde ensuite la question des populations allemandes qui seraient disjointes de l'empire. L'Allemagne ne peut admettre que « des populations et des territoires allemands soient cédés à d'autres comme s'ils étaient de simples objets ». Ceci est vrai en particulier pour le bassin de la Sarre, car personne ne conteste qu'il soit habité par une population purement allemande. Cependant le projet de traité de paix prévoit la transmission du pouvoir sur cette région à la France, ce qui doit conduire à une fusion complète au point de vue des douanes, des monnaies, de l'administration, de la législation, des tribunaux et supprimer entièrement les relations de la région de la Sarre avec le reste de l'empire. Les autorités d'occupation ne doivent pas ignorer que toute la population s'oppose énergiquement à un pareil démembrement.

« En vain alléguera-t-on que l'occupation est projetée pour quinze ans seulement et que, au bout de cette période, doit avoir lieu une consultation populaire pour savoir à quel Etat doit appartenir ultérieurement le pays; car le retour de ce dernier à l'Allemagne est soumis à une condition : le gouvernement allemand devra racheter au gouvernement français, dans un court délai, toutes les mines de la Sarre. Si le paiement ne pouvait être effectué, le pays passerait définitivement à la France, même si la population émet un vote unanime en faveur de l'Allemagne. Etant données les prescriptions financières et économiques du traité, il semble impossible que l'Allemagne dispose en quinze ans de la somme requise.

« Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire des temps modernes, qu'une puissance civilisée ait obligé un pays à abandonner ses ressortissants à la domination étrangère en compensation d'une dette.

« On représente la séparation comme une indemnité pour les mines détruites dans le nord de la France. La délégation allemande reconnaît que la France doit être indemnisée. Elle conçoit également qu'une indemnité en or ne représenterait pas aux nécessités économiques de la France, mais, si une indemnisation en nature est reconnue légitime, cette indemnisation peut et doit être cherchée ailleurs.

« La délégation allemande est prête à enta-

mer immédiatement avec les gouvernements alliés et associés des pourparlers sur la question de savoir comment le déficit de la production du charbon dans les territoires occupés autrefois par l'Allemagne pourra être comblé, en attendant la remise en état des mines détruites, à laquelle l'Allemagne s'est engagée. La délégation proposerait de rechercher un compromis équitable, au lieu de la récupération brutale et exorbitante par le moyen de la cession du bassin houiller de la Sarre et de l'expropriation de ses mines. Pour combler le déficit des charbons du nord de la France, l'Allemagne livrerait des charbons. L'utilisation, à cet effet, du bassin de la Ruhr paraît indispensable, car les régions dévastées ont besoin de produits du bassin de la Ruhr plus que de ceux du bassin de la Sarre. La délégation allemande est persuadée qu'il ne serait pas difficile de trouver un arrangement qui donne satisfaction à toutes les exigences justifiées de la France.

« En ce qui concerne la Belgique, l'Allemagne est prête à réparer dans toute leur étendue les dommages qui y ont été causés. On ne voit pas pour quels motifs l'Allemagne doit être contrainte de céder le Moresnet prussien, ainsi que les arrondissements d'Empen et de Malmedy.

« On ne peut fournir aucune preuve que ces arrondissements soient habités par une population non allemande. Le plébiscite par lequel on veut avoir l'air de donner à la population de ces régions le moyen de régler son sort n'est aucunement justifié, au point de vue des principes wilsoniens.

« La délégation allemande se réserve de revenir dans une note particulière sur les prescriptions concernant les modifications territoriales à l'est de l'empire.

« Agréez, Monsieur le Président, etc. »

#### Une autre note sur la situation économique de l'Allemagne

Berlin, 14 mai.  
 (Wolf.) — Le ministre d'empire comte Brockdorff a adressé hier au président de la conférence de la paix une note où on lit :

« Au cours des deux dernières générations, l'Allemagne a passé de l'état agricole à l'état industriel. L'Etat agricole pouvait nourrir 40 millions d'hommes. Comme Etat industriel, l'Allemagne était capable d'assurer l'alimentation de 67 millions de personnes. En 1913, les importations de denrées alimentaires s'élevaient à environ 12 millions de tonnes. Avant la guerre, environ 15 millions d'hommes vivaient en Allemagne du commerce extérieur et de la navigation, directement ou indirectement, par le travail des matières brutes étrangères.

« D'après les stipulations du traité de paix, l'Allemagne doit livrer son tonnage commercial propre au commerce d'outre-mer ainsi que ses bateaux nouvellement construits. De même, dans les cinq années qui vont suivre, ses chantiers maritimes devront construire en premier lieu pour les gouvernements alliés et associés. De plus, l'Allemagne perd ses colonies. La totalité de ses possessions doit tomber aux mains des gouvernements alliés et associés. Par la réalisation des clauses territoriales du traité de paix, une partie importante des territoires producteurs de céréales et de pommes de terre serait perdue. L'Allemagne produirait le cinquième de sa récolte agricole totale.

« L'importation de certaines matières brutes pour l'industrie allemande des engrais serait entravée; cette industrie et d'autres souffriraient du manque de charbon, car le traité de paix prévoit que nous perdrons presque le tiers de notre richesse charbonnière, et d'énormes livraisons de charbon nous sont imposées pendant les dix premières années. De plus, suivant le traité de paix, l'Allemagne doit céder presque les trois quarts de ses mines de fer et plus des trois cinquièmes des mines de zinc. L'Allemagne ne serait plus en état de faire venir du dehors assez de matières premières. D'autre part, elle devrait importer beaucoup plus de denrées alimentaires. En conséquence, l'Allemagne serait hors d'état, à bref délai, d'assurer du travail et du pain à des millions de personnes vivant des importations et du commerce. Ces personnes devraient émigrer. Mais elles ne le pourraient, car nombre d'Etats étrangers s'empresseraient d'interdire l'immigration allemande.

« De pareilles conditions de paix auraient donc pour effet de condamner plusieurs millions de personnes à mort.

« La paix coûterait au peuple allemand en sacrifices humains plus que quatre années et demie de guerre (un million 1/2 de tués sur les champs de bataille et presque un million de victimes du blocus).

« Nous doutons que les délégués des puissances alliées et associées se rendent compte des conséquences qui se produiraient inévitablement si l'Allemagne était ramenée à la condition d'il y a un demi-siècle. Celui qui signerait ce traité de paix prononcerait la sentence de mort de plusieurs millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Les preuves statistiques sont à disposition.

« Agréez, M. le président, etc. »

### La Suisse et la Société des nations

Le Département politique communique : Une fois les négociations de paix terminées, le Conseil fédéral adressera, le plus vite possible, à l'Assemblée fédérale, un message relatif aux problèmes qui se posent au sujet de la Société des nations.

Les délibérations de la conférence de Paris ayant été plus longues qu'on ne l'avait prévu tout d'abord et les problèmes dont il s'agit devant faire l'objet d'une étude préliminaire approfondie de la part des commissions des Chambres, la discussion parlementaire ne pourra pas avoir lieu dans la prochaine session de l'Assemblée fédérale.

Le Conseil fédéral convoquera les Chambres en session extraordinaire, à la fin de juillet ou au commencement d'août, pour l'examen du message relatif à la Société des nations, si la situation internationale ne permet pas d'attendre la session de septembre.

La commission consultative chargée de l'étude des problèmes concernant la Société des nations a été convoquée, par le Conseil fédéral, pour une troisième session, qui s'ouvrira le 30 mai. D'ici là, la question sera examinée au point de vue économique par le Département de l'économie publique et, au point de vue militaire, par le Département militaire et la commission de la défense nationale.

### Le maréchal Foch à Mayence

Mayence, 14 mai.  
 Le maréchal Foch est arrivé hier soir, à 7 heures, à Mayence, où il a été reçu par le général Mangin et les autorités françaises. Le soir a eu lieu une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice. Le maréchal Foch restera deux jours à Mayence. Il visitera Wiesbaden, où il fera une entrée solennelle, puis fera une excursion dans le Taunus. Il se rendra de Mayence à Coblenze par bateau.

### A l'Ecole de guerre de Paris

Le général de division français Debenedy est nommé au commandement de l'Ecole supérieure de guerre, à Paris.

Le général Debenedy est âgé de 55 ans. Il est né à Bourg (Ain). Sorti de Saint-Cyr, en 1844, et de l'Ecole de guerre, il a été, en 1909, comme chef de bataillon, professeur de tactique appliquée d'infanterie à cette dernière école. Colonel le 1<sup>er</sup> décembre 1914, chef d'état-major du général Dubail, il est général de brigade en 1915, de division en 1916, et le 19 décembre 1916 il est à la tête de la 7<sup>me</sup> armée. Grand officier de la Légion d'honneur après sa belle défense d'Amiens. La 7<sup>me</sup> armée, dont il était le chef, reprit Montdidier, fit 12,000 prisonniers et s'empara de 200 canons. Le général Debenedy s'est encore distingué par la prise de Ham, Nesle, Chaulnois, La Fère, Saint-Quentin, l'enlèvement de la ligne Hindenburg, etc.

### Un congrès révolutionnaire

Paris, 14 mai.  
 (Havas.) — Le congrès fédéral des cheminots s'est ouvert dans la matinée. Il a voté un ordre du jour saluant toutes les nations en révolution et réprouvant toute action militaire ou diplomatique qui serait exercée contre elles.

### Un nouvel attentat contre Paderewski

Le *New-York Herald* rapporte que, le jour de son arrivée à Varsovie, le 11 mai, au moment où il sortait de la gare avec M<sup>me</sup> Paderewski pour prendre place dans son automobile, le président du conseil polonais a été victime d'une tentative d'assassinat. Deux individus, affiliés à une association bolchéviste, crièrent tout à coup : « A bas Paderewski! », et, tirant des revolvers, firent mine de s'en servir contre le président du conseil. La foule se jeta sur eux, les désarma et s'apprêta à leur faire un mauvais parti lorsque des gendarmes intervinrent et s'en emparèrent. Cet incident ne dura que quelques minutes et provoqua une contre-manifestation des plus chaleureuses en l'honneur de M. et de M<sup>me</sup> Paderewski, qui s'éloignèrent au milieu des ovations populaires.

### Les élections en Portugal

Les résultats des élections générales législatives donnent, dans plusieurs villes, la majorité aux socialistes, qui auront vraisemblablement onze sièges, dont quatre à Lisbonne et deux à Oporto. Les socialistes n'avaient eu, aux dernières élections, qu'un seul représentant au Parlement.

Les Chambres seront convoquées pour le 24 mai. Aux dernières nouvelles, des partis seront représentés comme suit à la Chambre : 80 démocrates, 30 évolutionnistes, 22 unionistes, 11 socialistes, 20 indépendants et représentants du centre.

Au Sénat, les démocrates gardent la majorité.



La chasse aux antiques

Vienne, 14 mai.

Le Dr Cerola s'est présenté, mardi, à la bibliothèque de la cour de Vienne...

La commission d'armistice italienne à Vienne réclamerait également certaines collections se trouvant à Innsbruck.

Les événements de Russie

Concentration bolchéviste contre la Finlande

On mande d'Helsingfors, le 11 mai, que, à la frontière orientale et à la frontière de la Carélie...

Les bolchévistes à Sébastopol

On apprend de Sébastopol que le 1er régiment des Soviets est entré dans cette ville le 29 avril.

Déclaration de guerre bolchéviste

On mande de Varsovie, 12 mai : Un radio du gouvernement des Soviets de Russie vient d'informer le ministère des affaires étrangères de Pologne...

Offensive alliée contre Pétrograd

Mardi, à la Chambre des communes, M. Wedgwood a demandé si l'attention du gouvernement a été appelée sur la nouvelle venue de Stockholm...

M. Bonar Law a répondu : « Mon attention a été effectivement attirée sur cette nouvelle... »

M. Wedgwood : « Nous faut-il comprendre que le gouvernement britannique envisage des opérations navales et militaires contre Pétrograd... »

M. Bonar Law : « Le fait est qu'une escadre britannique, est disponible... »

M. Wedgwood : « Pourquoi nous comprendre que le gouvernement ne sera pas libre pour participer à une attaque contre Pétrograd... »

M. Bonar Law : « Je ne puis pas donner telle assurance. Je puis dire qu'aucun projet déterminé de ce genre n'est jusqu'à présent envisagé... »

On communique officiellement d'Arkhangel, en date du 12 mai, que l'artillerie ennemie a été active sur toutes les parties du front... »

Le dégel s'opère de façon satisfaisante. La Dvina est maintenant libre de glaces et la navigation fluviale est en pleine activité.

PETITE GAZETTE

Le roi d'Italie et le grand-duc Nicolas

Le roi d'Italie s'est rendu, lundi, à Santa-Margherita (Ligurie), où habitent le grand-duc Nicolas et la grande-duchesse Anastasie de Russie.

Echos de partout

POUR ET CONTRE

L'un des grands arguments donnés en faveur de la journée de huit heures, c'est que, avec une journée moindre, l'ouvrier, moins surmené, produira plus.

Cet argument a fait adopter la loi en France. Il est curieux qu'aucun de ceux qui ont fait quelques timides objections sur l'opportunité d'une telle réforme n'ait eu l'idée d'aller chercher du secours chez ses initiateurs eux-mêmes.

En explorant les archives de la Chambre française, il aurait trouvé le texte de la pétition qui fut remise le 1er mai 1891 au président Floquet par une délégation ayant à sa tête MM. Jules Guesde, Baudin, Ferroul, Vaillant et Thivrier.

Autrement dit, la journée de huit heures en ce temps-là devait diminuer la production. Aujourd'hui, au contraire, elle l'augmente.

MOT DE LA FIN

Au hasard d'une rencontre sur le boulevard parisien : — Tiens, il y a plus d'une année qu'on ne vous a vu !

— Oui, j'avais quitté Paris en février 1918 pour aller habiter à la campagne... à cause de ma belle-mère, qui me rendait la vie insupportable.

— Tiens, je ne savais pas que votre belle-mère s'appelât « Bertha ».

Confédération

Catholiques saint-gallois

Le comité de l'Association catholique suisse de Saint-Gall a décidé d'organiser un congrès cantonal pour le 29 juin ou le 6 juillet.

Les Suisses en Belgique

On avait annoncé que trente-huit Suisses avaient été arrêtés en Belgique, après le retour des troupes belges, à la suite de dénonciations calomnieuses. Ces Suisses auraient été disant-on, l'objet de mauvais traitements dans les rues de Bruxelles. Ils auraient été arrêtés arbitrairement, internés, et l'autorité belge ne leur aurait point permis de faire la preuve de leur nationalité.

La légation de Belgique à Berne publie un communiqué disant :

Une douzaine de Suisses furent bien arrêtés en vertu d'une disposition légale, tout comme d'autres étrangers, parmi lesquels des citoyens de pays alliés, furent arrêtés en vertu de cette même disposition. Les faits mis à charge des personnes arrêtées ont fait l'objet d'une information judiciaire minutieuse, et, dès que leur innocence fut établie, ces personnes ont été autorisées, d'accord avec la légation suisse, à quitter la Belgique pour regagner leur pays.

Pour nos voisins du Vorarlberg.

La municipalité de Saint-Gall a décidé de faire cadeau à la population du Vorarlberg de cinq à six wagons de pommes de terre.

La constitution de la garde civique à Lausanne

La discussion du règlement de la garde civique de Lausanne, par le conseil communal, a donné lieu à des débats très vifs et, à certains instants, fort peu parlementaires.

La décision prise par le conseil communal est profondément regrettable. Le port d'armes ne peut en aucune façon être considéré comme une provocation, alors que l'expérience a démontré que les extrémistes descendent dans la rue armés jusqu'aux dents.

Le Don national

Le comité général du Don national a déposé ses comptes. Aux dépenses figurent les subsides, 5 millions 470,113 fr. 92; achats, 1,266,244 francs 80; total, 6,816,008 fr. 19.

Recettes : dons des cantons, 7,384,429 fr. 03; dons directs, 823,191 fr. 29; dons des Suisses à l'étranger, 694,669 fr. 35; intérêts, 40,195 francs 37; vente de marchandises, 94,997 francs 85; total, 9 millions 892,482 fr. 87.

Le fonds s'élevait, au 30 avril, à 3 millions 076,474 francs 68.

L'eau que nous buvons

Les eaux potables de 1400 communes suisses, soit le 40 % à peu près des communes du pays, ont été analysées ces années-ci, par les soins de l'état-major. Cet examen a révélé que deux cents communes seulement avaient des eaux absolument pures.

Le monument du centenaire valaisan

L'emplacement du monument du centenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération est prêt. Un lourd camion a amené à La Plana le socle du monument. Ce dernier sera prochainement transporté à La Plana.

AVIATION

Bider survole la Jungfrau et le Cervin

Le premier lieutenant aviateur Oscar Bider, avec le premier lieutenant Brunner, parti de Thonon hier matin mercredi, a survolé ce massif de la Jungfrau, les Mischabel et le Cervin.

Calendrier

Vendredi 16 mai

Saint Urbald, évêque et confesseur. Saint Urbald fut célèbre par ses miracles.

Drugs Stimulant. Apéritif au Vin et Quinquina.

Une excursion sur l'Yser

Le 27 avril, à 8 heures du matin, sept automobiles militaires belges roulaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Bruges.

Nous prenons un chemin de traverse qui franchit les espaces marécageux; des flaques d'eau stagnante, qui protègent les abords des positions de première et de seconde ligne.

Nouvel arrêt. Nous sommes sur une position stratégique. Le capitaine qui nous conduit et qui a fait la campagne de l'Yser nous oriente avec beaucoup d'obligeance et de clarté.

La véhicule stoppe. Qui s'y a-t-il ? Toute la colonie est arrêtée : une de nos voitures est sortie du plancher de madriers d'un pont et fortement inclinée sur le côté, a renversé son contenu de passagers.

Dixmude porte les traces poignantes de la sanglante bataille qui s'est livrée dans ses rues et dont l'issue défavorable à l'envahisseur, avait opposé un arrêt définitif à sa marche en avant vers Dunkerque et Calais.

Le front, dans cette région, s'est stabilisé sans aucune interruption. Dixmude n'est plus qu'un amas de décombres, de pans de mur, de débris de briques de gravats, de fils de fer, de pièces de bois, de métal, de meubles, amas dans lequel se rencontrent des charniers munis de leurs cartouches, des obus non éclatés, des fragments d'obus.

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Les lèvres d'Helène tremblaient tandis que ces mots se déchiraient, Jean tournait les yeux vers la petite fille. Selon son ordinaire, elle ne jouait pas; elle demeurait immobile, le livre tombé sur ses genoux, les mains abandonnées dans un geste de lassitude, les yeux perdus dans la contemplation de quelque vision mystérieuse qui rendait douloureusement pensif son visage diaphane.

Où, elle avait changé, Hélène ne se trompait point. A Jean, elle avait toujours semblé si méme qu'il ne s'était pas aperçu de son amaigrissement. Mais la mère, elle, était d'une clairvoyance sans merci.

Ce sont peut-être les chaleurs qui la fatiguent, dit-il, saisissant la première raison qui lui venait à la pensée; tant il était dominé par le désir de la reconforter un peu par un espoir.

Les chaleurs ne sont pas suffisantes pour l'accabler ainsi. Qu'a-t-elle? mon Dieu...

Et ni le médecin, ni Jean, ni Hélène même ne devinaient encore de quel mal souffrait silencieusement cette fragile créature.

faite de toute sa sensibilité ardente qu'une santé délicate surexcitait encore. La première fois que Simone avait aperçu Jean de Bryès, il était incliné devant Hélène et lui baisait les mains...

Toutefois, elle ne se montrait avec Jean de Bryès ni sombre, ni maussade, ni capricieuse, seulement d'une réserve froide, lui donnant tout juste la main quand il arrivait ou partait, parce que lui-même tenait la sienne; et il ne voyait jamais pour lui un sourire transfigurer la pâle petite figure.

Si elle eût été une enfant robuste, se dépensant au dehors, l'impression première se fût peut-être effacée; mais, chez elle, au contraire, la vie intérieure avait une activité intense par suite de sa faiblesse même qui la privait des exercices physiques, capables d'apaiser les nerfs.

d'Artaud, où elle était allée passer quelques moments avec les filles de la jeune femme. Henriette tout à coup était entrée avec son insupportable amie, Mme de Permes, et, après quelques rapides caresses aux enfants, elles étaient restées dans la pièce à bavarder, attendant que leur voiture fût annoncée.

— Pauvre enfant! comme elle paraît délicate! Que deviendrait Mme de Bressane si un accident arrivait à sa fille?... Vous devriez remarquer votre cousine, Henriette... Tenez, le capitaine de Bryès lui conviendrait à merveille.

— D'autant qu'il a toujours été son fervent admirateur et qu'il demeure son fidèle chevalier, avait dit Henriette avec un petit rire.

— Alors qu'il l'épouserait! Elle aurait cette fois un mari charmant, et toutes sortes de chances pour avoir de beaux enfants robustes!

Qu'avait dit ensuite les deux jeunes femmes? Simone n'en avait rien entendu, étourdie par la commotion qu'elle éprouvait de ces paroles inattendues dont, tout d'abord, elle ne concevait pas bien le sens et qui cependant avaient tout à coup avivé l'inquiétude sourde qui l'étreignait déjà.

trieux... Et pourtant cela pouvait arriver! Mme de Permes n'avait-elle pas dit que peut-être sa mère épouserait le capitaine de Bryès?... Alors il viendrait vivre auprès d'Helène; entre elles deux, il serait toujours, aux repas du matin, du soir; il entrerait dans leur chambre, fermée à tous, qui semblait à son cœur de petite fille un sanctuaire où elle et sa mère avaient seules le droit de pénétrer...

— Quand elle entrevoyait pareille possibilité, une telle angoisse lui serrait l'âme, qu'il lui fallait vraiment toute l'incroyable force de volonté qui transfigurait son être frêle pour ne pas éclater en sanglots, crier son désespoir à cette mère trop aimée, la supplier de lui dire qu'elle n'avait rien de semblable à craindre...

Mais, si elle avait l'égoïsme des êtres qui aiment avec passion, Simone possédait aussi une générosité, une délicatesse innée que l'influence d'Helène n'avait fait que développer. Henriette d'Artaud et Mme de Permes semblaient penser que sa mère serait heureuse, mariée avec Jean de Bryès et elle ne voulait pas empêcher que le bonheur lui vint. Aussi nulle plainte ne lui échappait; elle essayait consciencieusement de se résigner.

Mais cette lutte incessante contre elle-même l'épuisait peu à peu...

Le médecin, ne sachant trop que faire, finit par ordonner l'air de la mer, qui tonifierait l'enfant, disait-il, et il indiqua Dinard, où le climat était doux. Aussitôt Hélène fut prèle à partir; tellement dominée par la crainte de toutes les minutes, qui la dévorait, que tout ce qui la concernait ne paraissait avoir perdu le don de l'épouvante.

Sommaire des Revues

Revue des Jeunes. Organe de pensée catholique et française. — 25 avril 1919 : La revue des jeunes à Rouen. — L'étrier de S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Rouen. — René Salomé : Notre pèlerinage. — Dom Bosco : Ce qu'est la liturgie. — A. D. Serillanges : La beauté liturgique. — Abbé Leseignat : Le point liturgique. — Mgr P. Batiffol : Rites et insignes pontificaux. — 3, rue de Luynes, Paris VII. Ce numéro spécial 1 fr.

Ketoal. NEURALGIE MIGRAINE. BOITE 1/100. TOUTES PHARMACIES.



# Dernière Heure

## Les Alliés en Russie

Milan, 15 mai. On mande de Londres au Secolo : Une dépêche d'Arkhangel annonce le changement soudain de la saison qui a passé des glaces d'hiver au plein été, dans le cours d'une semaine, ce qui facilite l'arrivée à Arkhangel de renforts de l'Entente.

## La guerre en Orient

Milan, 15 mai. Le Corriere della Sera annonce que le général Humbert, commandant de la 3<sup>me</sup> division française, qui va organiser les troupes en Orient et visitera Agram et Fiume, vient d'arriver à Venise.

## Les Grecs à Smyrne

Berne, 15 mai. (Agence d'Alliés.) — Les troupes grecques ont débarqué à Smyrne et ont occupé la ville.

## Gènes-Barcelone en avion

Gènes, 15 mai. Avant-hier, deux avions sont partis à destination de Barcelone, où ils ont atterri après 4 h. 1/2 de trajet.

## Les grèves

Mantoue, 15 mai. On vient de déclarer la grève des travailleurs de la terre dans toute la province.

## Au Vatican

Rome, 15 mai. Le Saint-Père a reçu en audience Mgr. Cherubini, intendant apostolique à Haïti, le R. P. Dutillet, supérieur général des missionnaires de Lourdes, et la Mère supérieure des Petites Sœurs de l'Assomption.

## Procès de canonisation

Rome, 15 mai. La Congrégation des Rites a discuté l'introduction des causes de béatification et de canonisation de la servante de Dieu Sœur Pauline Elisabeth Gerioli et du Frère Blaise Marmitoïff, de la Société de Marie, tué en haïne de la foi en 1847, dans la Nouvelle-Calédonie.

## Tremblement de terre

Milan, 15 mai. On mande de Las Palmas au Secolo, en date du 13 mai : Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à l'île de Fuerte-Ventura, où l'on signale quatre morts. Les secousses sont accompagnées de bruits souterrains continus.

## SUISSE

### Un socialiste patriote

Genève, 15 mai. Au cours de son interpellation sur la grève générale et la constitution d'une garde civique locale, le conseiller national Sigg a déclaré au Grand Conseil de Genève qu'il se prononçait pour la défense nationale et contre toute déclaration de neutralité.

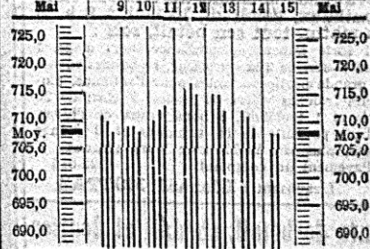
### Les traitements fédéraux

Berne, 15 mai. L'Union fédérative du personnel fédéral a adressé au Conseil fédéral une requête motivée touchant la révision de la loi sur les traitements du personnel fédéral, dans le sens de l'unification des principes qui sont à la base des traitements et d'une sensible élévation des traitements actuels. La requête insiste sur l'urgence de la réforme des traitements.

### De Genève à Paris par la voie des airs

Genève, 15 mai. L'aviateur Durafour partira demain, vendredi, pour Paris. Il demandera au gouvernement français l'autorisation de revenir à Genève par la voie des airs.

## BULLETIN METEOROLOGIQUE



## TEMPERATURE PROBABLE

Table with 2 rows of temperature forecasts for various locations, including Nuageux, Orages, and Zurich.

## Une digestion dérangée

(constipation) peut avoir des suites graves que ne croient la plupart de ceux qui en sont affectés. On voit apparaître, sans savoir d'où elles proviennent, des douleurs comme des congestions, attaques de vertige, maux de tête, palpitations de cœur, étourdissements, manque d'appétit, fatigue des membres, etc., apparitions que l'on peut écarter en faisant usage de véritables Pêlures Suisses du Pharmacien Rich. Brandt, au moyen desquelles on rétablit la digestion normale. La boîte avec étiquette « Croix blanche sur fond rouge » portant l'inscription « Rich. Brandt », au prix de Fr. 1.25 dans les pharmacies.

## La conférence des Alliés

Paris, 15 mai. (Havas.) — Le conseil des quatre chefs de gouvernement a délibéré hier sur les problèmes économiques. Il a examiné le projet préparé par le conseil supérieur économique, concernant les mesures qu'il conviendrait de prendre, au cas où les plénipotentiaires allemands refuseraient de signer les préliminaires de paix. Divers experts économiques, tels que MM. Loucheur, Mac Cornick et Crespi, assistaient à la séance.

## Les échanges de notes

Paris, 15 mai. (Havas.) — La réponse émise à la note antérieure aux trois dernières notes du comité de Brockdorff-Rantzau a été remise à ce dernier.

## La question épineuse

Paris, 15 mai. (Havas.) — Le Temps dit que le conseil des Quatre a conféré dans la matinée avec MM. Loucheur, Mac Cornick et Crespi.

## France et Italie

Rome, 15 mai. Le Giornale d'Italia consacre un article à l'attitude de la France à l'égard de l'Italie. L'organe de M. Sonnino déclare que le gouvernement français est victime d'une politique qui a peu de chance de réussir à l'avenir.

## La paix avec l'Autriche

Milan, 15 mai. La presse italienne dirige des attaques de plus en plus vives contre M. Clémenceau. Elle reproche au président du conseil français une politique contraire aux intérêts italiens.

## Protestations allemandes

Stuttgart, 15 mai. (Wolff.) — Sur l'invitation du gouvernement ont eu lieu hier, mercredi, à Stuttgart, huit assemblées de protestation contre la paix de Versailles.

## La presse anglaise et la paix

Milan, 15 mai. On mande de Londres au Secolo : On signale que, dans la presse non atteinte de nationalisme exotique, commence à se manifester une réaction contre l'esprit du traité que l'on veut imposer à l'Allemagne.

de Weck, à l'Arsenal, qui les fera prendre à domicile. Merci d'avance à tous les généreux donateurs.

## Les vaccinations

Nous attirons l'attention sur l'avis concernant les vaccinations dans la ville de Fribourg, qui figure en quatrième page.

## Décès

On nous écrit : Mardi est décédé, à Romont, M. Jules Corboz, distillateur.

M. Corboz avait débuté dans les chemins de fer. Il fut quelque temps chef de gare à Villaz-Saint-Pierre, puis il quitta l'administration ferroviaire pour se vouer au commerce. Il déploya dans ce nouveau domaine une grande activité.

## Enfant noyé

Mardi après midi, au Motélon, un garçonnet de 4 ans, fils de M. Victor Overney, qui travaillait à la Jogue, est tombé dans le ruisseau, grossi par la fonte des neiges, et a été emporté par le courant, sous les yeux de sa mère.

## Autour d'une condamnation

On nous fait savoir que J. K., le comptable de l'Office cantonal de ravitaillement qui a passé hier en cour d'assises, avait été engagé au vu d'excellents certificats et que ses capacités ne faisaient aucun doute pour l'administration cantonale.

## Le pont rompu

M. Savigny, photographe, a édité trois vues en carte postale du pont du Gotteron : l'une représente de près le pont d'amont, profilant sa silhouette tragique dans le ciel ; la seconde le montre en perspective, avec le iron béant au-dessus de l'abîme ; la troisième le fait voir d'aval, au-dessus du rempart du Gotteron.

## Commerce des œufs

L'Office de ravitaillement et de surveillance nous communique ce qui suit : La question du commerce des œufs a été soulevée à plusieurs reprises, ces derniers temps, dans la presse fribourgeoise.

## Soupes populaires

10<sup>me</sup> liste de dons Anonyme, 5 fr. — M. P. Perrosset, administrateur, 20 fr. — M. Romain de Weck, 50 fr. — Fabrique d'engrais chimiques, 200 fr. — En souvenir de feu M. Paul Kaiser, 100 fr. Total de la 10<sup>me</sup> liste : 375 fr. Listes précédentes : 5362 fr. 67. Total à ce jour : 5737 fr. 07.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — La répétition de ce soir est renvoyée à samedi. Présence indispensable. Cécilia, chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition générale. Gym. Hommes. — Dimanche, 18 courant, course au Vuilly, départ de Fribourg pour Sugiez par F.-M.-A., à 8 h. 05 du matin, rentrée le soir, à 7 h. 10. Billet à prendre individuellement, Fribourg-Sugiez et retour. Dîner à Cudrefin. Port de l'insigne obligatoire. S'inscrire jusqu'à vendredi soir, à 8 h., au local, Brasserie Viennoise, ou auprès du comité. En cas de mauvais temps, la course est renvoyée au 1<sup>er</sup> juin.

## MEMENTO

Ce soir jeudi, à la Grenette, à 8 h. 1/2, conférence de M. Paul Reboux : La Fontaine et ses fables. Les personnes qui emploient le café Hag, café en grains sans caféine, en remplacement du café ordinaire, avec caféine, ne perdent rien ; elles éprouvent le même agrément qu'auparavant. Prof. Dr K. B. L.

## Le lait rare

La pénurie de lait s'aggrave à Porrentruy, et revêt les proportions d'une calamité. Samelli, maintes familles bruntrutaines n'ont pu obtenir une seule goutte de cet indispensable aliment. Et toutes les autres ont été rationnées. Des familles nombreuses en étaient réduites à la portion d'un litre.

## Pas de bétail italien

On avait annoncé que l'association des bouchers suisses avait conclu avec un consortium italien une convention assurant l'importation, en Suisse, de 10,000 têtes de bétail de boucherie. Aujourd'hui, on apprend que le gouvernement italien se refuse à donner le permis d'exportation.

## Les pommes de terre

Une décision de l'office fédéral de l'alimentation abroge dès aujourd'hui, 15 mai, toutes les prescriptions sur les restrictions de transport et le rationnement des pommes de terre, sur les prix maxima, de même que toute la réglementation du commerce des pommes de terre subsistant encore. Les prescriptions sur l'obligation de planter des pommes de terre en 1919 et sur les prix minima garantis aux producteurs restent seules en vigueur.

## AGRICULTURE

### Le maïs fourrager

Alors que le maïs fourrager, très exigeant, demande un sol riche et bien fumé, le maïs de Hongrie, de végétation plus rapide, productif et résistant à la sécheresse, peut, dans les circonstances présentes, fournir rapidement un fort supplément de fourrage vert et se sèche très facilement. C'est alors plutôt un foin pour les chevaux mais que les bovins consomment volontiers. Il se sème jusqu'en juillet et se développe en deux mois. On compte 250 grammes de semences à l'are. L'Association suisse des sélectionneurs livre la graine à 1 fr. 80 le kg. avec la notice spéciale sur le mode de culture. Etablissement fédéral d'essais et de contrôle de semences, Lausanne.

## FRIBOURG

### Une évasion

Le dimanche 6 octobre 1918, le déserteur valdoisain Vuillemoz était assommé par deux camarades américains, entre Marly et Le Mouret. Les deux assassins passèrent ensuite la frontière, mais furent arrêtés en France. L'un d'eux, John Crix, de New-York, réussit peu après à s'évader et à gagner l'Allemagne, où il se fit bientôt reprendre et d'où il fut conduit à Fribourg sous bonne garde, il y a deux mois. L'autre, nommé Romeo Nudio, resta emprisonné en France jusqu'à lundi, où il nous fut livré pour être jugé. Mais presque au moment où Nudio arrivait à Fribourg, son complice s'en échappait. Crix réussit, en effet, à s'évader de la prison centrale dans la nuit de samedi à dimanche.

De l'enquête faite par M. le préfet de la Sarine, il résulte que le déserteur, mécanicien de son état, et de plus, doué d'une grande force, a découpé un barreau de la fenêtre de sa cellule, et que, au moyen de ce barreau, il a pu faire jouer les trois verrous qui fermaient la porte blindée de sa prison. Le corridor aboutit à une grille, dont Crix fit également sauter la serrure. Il n'eut ensuite qu'à ouvrir une porte vitrée et à franchir deux murs de clôture pour être libre.

Des jeunes gens de Fribourg, qui se sont rendus à Berne, dimanche après midi, pour y jouer au football, prétendent avoir reconnu l'évadé dans la rue.

### Pour les membres défunts

du Cercle catholique Le Cercle catholique de Fribourg fera célébrer demain, vendredi, 16 mai, à 8 heures du matin, à l'église de Notre-Dame, un office funèbre pour les membres défunts durant l'exercice 1918-1919, soit : MM. Pierre Missy, agriculteur, à Cotens ; Alphonse Cuony, instituteur, à La Carbaz ; Pierre Gottrau, directeur du Radio, à Bâle ; Romain Genoud, étudiant en droit, à Châtel-Saint-Denis ; Léon Wuilleret, greffier, à Estavayer-le-Lac ; Oscar Baudin, employé à la Banque de l'Etat ; François Daniels, professeur à l'Université ; Jean Rozetter, professeur au collège Saint-Michel ; Cyriaque Magnin, révérend curé, à Rossens ; Charles Buman, ancien juge, à Belfaux.

Les membres du Cercle sont instamment priés d'assister aussi nombreux que possible à cet office.

### Sociétés d'étudiants

La Société académique « Hollandia » vient de se reconstituer comme suit : Président : J. M. Klein-Bluemink, M. S. C., d'Arnhem ; secrétaire : J. L. Mijser, stud. théol., de La Haye ; caissier : Alph. Mulders, lic. théol., d'Oudenbosch.

### Renvoi des examens d'apprentissage

Les examens d'apprentissage sont renvoyés à une date qui sera fixée très prochainement.

### Pour les bébés

Le comité de l'École des mères prie instamment toutes les personnes ayant des poussettes inoccupées de bien vouloir penser à ses chers petits pensionnaires, qui s'y trouveraient si bien dans le jardin du home.

Prière de les envoyer directement au home de la rue de Morat ou d'avertir M<sup>me</sup> Maurice

Leurs tranchées, formaient un demi-cercle d'environ deux kilomètres au nord et à l'est de la ville. Les Allemands avaient les leurs à proximité immédiate et les positions principales vers les collines de Paschendaël, qu'on voit se profiler à une petite distance. Nous poussons jusqu'à un kilomètre hors des fossés de la ville. De là on peut contempler le champ des combats acharnés qui se livrent pour la possession de la machine à vapeur citée. La pluie qui tombe à torrents, les passages noirs qui entraînent lourdement à flaque, le soleil augmentent l'aspect lugubre du tableau. Aussi loin que porte la vue, on n'aperçoit qu'un sol raviné, labouré, retourné en tous sens par l'éclatement des obus ; d'énormes canonniers ; un fouillis de fils de fer rouillés, de débris de bois, de débris d'armes et d'équipement ; pas trace d'habitation, ni même d'arbres : tout est mort. Pas un être vivant dans toute cette étendue de mort et de désolation. Quatre tanks enclavés, dont deux appartenant au système désarticulé de leur mécanisme intérieur. Par ci, par là, des croix noires, des dizaines de mille hommes sont tombés ici, dans ce coin de pays, qui ressemble à un cercle de l'enfer dantesque.

Après forma, avec Verdun, à l'autre extrémité allée du front, l'un des deux piliers de la défense allié, et le nom de cette petite ville, qui, depuis les temps révolus de sa splendeur économique, avait tombé dans l'oubli, rayonnera dans l'histoire de la guerre mondiale, mais au prix de sa totale destruction.

Nous reprenons notre course vers Furnes et traversons au retour la région inondée au moyen de l'ouverture des écluses. Le sable et les joints ont remplacé des milliers d'hectares de terres cultivées ; mais l'invasion a été arrêtée. Il est nuit noire lorsque, dans la pluie et la neige, nous rentrons à Bruges.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Pour sauver les électrocutés

A la suite de diverses constatations faites en cas d'électrocution d'ouvriers par un fort courant, l'inspecteur général d'une Compagnie anglaise de lumière électrique a recommandé à son personnel, en cas d'accident, de frapper fortement les pieds des victimes, sans d'ailleurs leur retirer leurs souliers.

Un ouvrier qui posait des fils sur un poteau, ayant perdu l'équilibre, s'était instinctivement accroché à un conducteur à 2300 volts. Tombé sur terre, il ne donnait plus signe de vie. Ses camarades, suivant les conseils qui leur avaient été donnés, le frappèrent sur les semelles avec une barre de fer. L'ouvrier revint complètement à lui et, porté à l'hôpital, ne souffrit que de brûlures aux mains.

Ce n'est pas à dire que le procédé soit infallible et réussisse dans tous les cas.

#### Un vol de 250,000 francs

Il y a sept mois, fuyant Biarritz pour gagner Paris, M<sup>me</sup> Poire, mère du couturier du faubourg Saint-Honoré, avait engagé, dans un bureau de placement de Bayonne, une femme de chambre de 28 ans, Henriette Linaires, munie de références aussi nombreuses qu'élogieuses. M<sup>me</sup> Poire avait donc occupé son appartement de Paris avec la nouvelle sous-brute et une cuisinière déjà depuis longtemps à son service.

Jeudi dernier, Henriette Linaires, prétextant le passage de parents à Paris, demanda un congé pour l'après-midi. M<sup>me</sup> Poire le lui accorda. La sous-brute sortit vers 3 heures et héla un taxi-cab ; le concierge l'aïda à y prendre place et lui remit un petit paquet qu'elle l'avait prié de lui enlever.

— Je rentrerai vers 10 heures, dit-elle. Depuis, on n'a pas revu la femme de chambre.

Mais mardi, en ouvrant son coffre-fort, M<sup>me</sup> Poire constata la disparition de 150,000 francs de titres divers, d'une basse de billets de banque représentant près de 100,000 francs et d'un agenda où se trouvaient enregistrées ses opérations financières.

### SUISSE

#### Accident de mine

Mardi matin, un grave accident s'est produit dans les mines de charbon de Chandoline (Valais). Un bloc de charbon d'environ un mètre cube et demi s'est détaché du plafond et a écrasé deux ouvriers, dont l'un, un jeune homme du nom de Beriswyl, 26 ans, père de deux enfants, est mort et l'autre a été transporté à l'hôpital de Sion ; ce dernier est un nommé Fribourg, 60 ans environ ; son état n'inspire heureusement aucune inquiétude.

#### Vandalisme sacrilège

Des vauriens ont brisé entre Monthey et Colombey un Christ qui avait été placé lors de la dernière Mission. La gendarmerie a procédé à deux arrestations et la justice recherche en ce moment les autres malfaiteurs, complices de cet acte sacrilège.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

### Le rétablissement des trains directs

On annonce que le cinquième horaire réduit va prochainement faire place au quatrième, avec trains directs sur les lignes Zurich-Bâle-Berne-Fribourg-Lausanne-Genève, ainsi que sur la ligne du Gothard. Les trains directs circuleront également le dimanche.

Si les arrivages de charbon continuent à s'améliorer — ils ont été de 38,000 tonnes pour la première semaine de mai — le nouvel horaire serait mis en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

### La baisse

Peu à peu, la baisse des denrées se fait sentir. On dit que la chicorée, le thé et le miel vont maintenant descendre à des prix plus abordable. Puisse le mouvement se généraliser.



# Biomalt

Faites votre cure printannière au Biomalt il fortifie et régénère

L'emploi de quelques boîtes de Biomalt suffit généralement pour faire éprouver l'agréable sensation de ses forces renaissantes et pour que l'extérieur s'en ressente également. Les traits tirés, flétris, disparaissent, les chairs se raffermissent, les muscles sont plus vigoureux, le teint devient frais et rose. Le Biomalt, qui n'est pas un médicament, mais un aliment fortifiant naturel, se prend quand on veut, comme l'on veut, soit pur, soit mélangé au lait, au café, à la soupe. Le Biomalt est de nouveau en vente partout, sous forme liquide, en boîtes de Fr. 3.50. L'emploi en est très économique, puisqu'une boîte suffit pour environ 8 jours.

†  
Madame Madeleine Corboz; Mme et M. François Donzallaz-Corboz et leurs fils; M. et Mme Richard Corboz et leur fils, à Romont; M. Henri Corboz, à Lyon; M. Francis Corboz et Mme Madeleine Corboz, à Romont; Mme veuve Wicky-Corboz et ses enfants, à Lausanne, Genève et Bâle; M. et Mme Louis Rossier et leurs enfants, à Lausanne, Paris et Bâle; Mlle Rose Demierre, à Lausanne; les familles Ehrli, à Zurich et Genève; Liénard, à Bâle et Zollikon, et les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Jules CORBOZ**  
leur bien-aimé époux, cher et vénéré père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, après une courte et cruelle maladie, vaillamment supportée, à l'âge de 66 ans, muni des saints sacrements de l'Église.  
L'ensevelissement aura lieu vendredi, 16 mai, à 9 h. 1/2 du matin.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Le Conseil d'administration de la Distillerie Corboz-Fischlin S. A., à Romont a le profond regret de faire part de la perte cruelle qu'il vient d'éprouver en la personne de son administrateur-délégué et fondateur  
**Monsieur Jules CORBOZ**  
Romont, 13 mai 1919.

†  
La Société des Artilleurs fribourgeois a le regret de faire part du décès de  
**Monsieur Jules CORBOZ**  
fourrier d'artillerie  
membre actif  
L'enterrement aura lieu à Romont, vendredi, à 9 h. 1/2 du matin.

†  
L'office de septième pour le repos de l'âme de  
**Madame Albertine KIRSCH**  
sera célébré vendredi, 16 mai, à 7 h. 1/2, à Villars-sur-Glâne.

†  
La messe anniversaire pour le repos de l'âme de  
**Monsieur Nicolas RUFFIEUX**  
aura lieu à l'église du Collège, samedi, 17 mai, à 8 h. 1/2 du matin.

## AVIS

Les bureaux de la Police locale seront fermés **vendredi 16 mai**, pour cause de récurage. 3445

La Direction de la Police locale.

## Grande vente de bétail

Le soussigné exposera en mises publiques devant son domicile, au Chaloz, rière Ponthaux, **vendredi, 16 mai, à 9 h. 1/2 du matin**, tout son bétail, soit :  
1 forte jument de confiance, hors d'âge, 1 beau poulain de 2 ans, trotteur, 15 bœufs vachés en grande partie portantes pour l'automne, plusieurs fraîches vèlées ou prêtes, 1 bœuf de 20 mois et 1 taureau, 8 bons veaux de l'hiver, 1 truie portante de 14 semaines et 2 jeunes truies, plusieurs bœufs avec leurs agneaux.  
Payement au comptant. 3322-616  
L'exposant : **Léonard MOTTAS**.

## Vente de bétail, chédail et fleuries

Le samedi, 17 mai, dès 10 heures précises du matin, pour cause de santé, le soussigné exposera aux enchères publiques, devant le domicile de **M. Irénée Cosandey**, à Prez-vers-Siviriez : 1 jument de 10 ans, à 2 mains, 1 cheval de 4 ans, 9 vaches portantes et vèlées, 3 génisses de un an, 4 brebis, 3 chèvres à point, 2 chèvres à ressorts, 1 faucon, 1 charrette Brabant, 1 herse à prairie, 1 bêcheuse, 1 semoir, 4 colliers de chevaux, ainsi que 30 poses de fleuries en foïn, regain, graine d'autome, avoine, pommes de terre. 3145-690  
L'exposant : **Léon COSANDEY**, tuteur.

## Vente de bétail

Le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à **Foréas**, le **mercredi 20 mai, à 1 heure précise** de l'après-midi, un beau troupeau de 18 vaches, 9 vaches, 7 génisses de 1 an, 2 ans, 7 bons veaux de l'année, soit 2 taureaux de 5 et 6 mois, de bonne ascendance avec marque métallique. P 3125 F 3437-641  
Payement comptant.  
L'exposant : **Ls. CUENNET**.

## JAMAIS SI BELLE



— Pourquoi me regardes-tu ainsi ?  
— C'est que jamais tes dents n'ont été aussi belles que depuis que tu te sers du DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre et savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Mis pur sur du coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie.

Dépôt général : **Maison Frère, 19, rue Jakob, Paris.** Dépôt général pour la Suisse : **G. VINCI, rue Gustave Revilliod, 8, Acacias, Genève.**

Le Dentol est un produit français.  
En vente chez **MM. Bourgknecht & Gottrau**, Pharmacie centrale, Fribourg.

### LA MONTRE LÉMAN

est très appréciée pour sa construction robuste et son Réglage parfait

Exacte	Garantie	N°115 Ancrer, 45 rubis, nickel fr. 36.-
Sûre	sur	N°342 Ancrer, 45 rubis, argent » 45.-
Élégante	laclare	N°352 Ancrer, soignée, argent » 50.-
		N°362 Ancrer, précision, arg. » 58.-
		N°372 Chronomètre argent » 75.-

Cadran radium, 8 fr. en plus  
Baromètre bois sculpté  
hauteur 49 cm. Fr. 23.-  
hauteur 45 cm » 30.-

5% escompte au comptant  
Montres pour Dames et Messieurs en or, argent, tous genres

**E. ORY-PÉRINAT**  
Comptoir d'horlogerie  
DELEMONT  
— Maison de confiance —  
Représentée par M. Jules STUCKY, rue Grimoux, 32, Fribourg.

### MUSIQUE

Solfège, piano (musique à 2 pianos 4 et 8 mains), chant, orgue, chant grégorien (son accompagnement), harmonie, contrepoint. — **Jos. COGNAT**, anc. organiste et maître de chapelle à Lunéville, chef d'orchestre du « Théâtre de la Passion », à Nancy, en 1912, prof. de musique au Collège Saint-Michel. 2337

# TRANSPORTS

## A. Natural, Le Coultre & Co, S. A.

### GENÈVE

BALE ST-GALL

Organisation spéciale pour le trafic avec l'Autriche allemande, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Yougo-Slavie (Serbie) et la Roumanie.

Expéditions isolées Trains complets

Agence de transit et dédouanement à **BUCHS (Rheinthal)**

Prix à forfait Assurances

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

## Grippe, Influenza

Catarrhe, aff. pulmonaires

Siroline Roche

Dans toutes les pharmacies

ON DEMANDE une **jeune fille** propre et active, pour les travaux du ménage. Envoyer la s. j. à l'adresse : **M. Lippacher**, dentiste, Route des Alpes. 3449

15 JAHRE TOCHTER **TOCHTER** sucht Stiel, bei gut kath. Familie, zur Hilfe der Hausfrau, wo sie Gelegenheit hätte, die französische Sprache zu erlernen. Familiäre Behandlung erwünscht. **Familie Grütter, Brandgässli, No 6, Luzern.** 3441

**Jeune chauffeur** d'automobile demande place pour le 25 mai ou époque à convenir. 3457 S'adr. à **S. A. Publicitas S. A., Fribourg**

ON DEMANDE **2 bons tôliers** ainsi qu'un **jeune serrurier** intelligent. Bons salaires et places stables pour ouvriers capables. S'adresser à la Manufacture de fourneaux « Le Réve », Genève, 34, rue de Carouge.

ON DEMANDE pour Lausanne **bonne à tout faire** sachant faire la cuisine, pour ménage de six personnes. Forts gages. S'adresser offices sous P 3244 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Bon chauffeur** possédant permis de conduire et bons certificats **desire place** S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1121 B.

**JEUNE HOMME** robuste demande place dans un bazar ou commerce de détail colonial, où il pourrait apprendre le français. Off. à **Hans Juchten, Neuenkirch (Lucerne).**

**Cordonnerie** A remettre, pour cause de santé, atelier de cordonnerie avec petit magasin de chaussures. Clientèle assurée à prix très sérieux. 3458 645  
Ecrire sous P 3360 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A louer ou à vendre dans centre populaire **Boulangerie-Pâtisserie** bonne construction, four moderne, chauffage indirect. S'adresser à **Mme Bernasconi, Echallens.**

**F. Bopp** AMEUBLEMENTS Rue du Tir, 8 FRIBOURG

Lits d'enfants depuis 32 fr.

**F. BOPP** Ameublements Rue du Tir, 8 FRIBOURG  
Toile cirée Linoléum Descentes de lit NON MARCHÉ

**A VENDRE** au Hueli, près St-Ours, un domaine d'environ dix poses en prés et champs. 1 pose en forêt et bâtiment neuf.  
Au Neumattli, près St-Ours un domaine de 8 poses en prés et champs, 1/2 pose de forêt.  
A la même adresse, un petit domaine de 2 poses en prés et champs et 1/2 pose de forêt.  
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à **L. Zosso, Régent, à St-Ours.** 3450

**A louer** pour le 25 juillet, un logement de 2 chambres et toilettes.  
S'adresser un magasin, rue de la Préfecture, No 191. 3452

On demande une **jeune fille**, pouvant coucher chez elle, pour garder un enfant. S'adresser : **Distilleries, 7.** 3444

**A VENDRE** superbe domaine de 65 poses, au même lieu, avec beaux bâtiments, grange à pout, 4 écuries, très grande quantité d'arbres fruitiers. Terrain de toute première qualité.  
Adresser offres à **Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise, S. A., Frossard**, rue du Post-Suspendu, 79, Fribourg. Téléph. 2.60.

On demande une **grande chambre** meublée, à deux lits, au centre de la ville ou à Pérolles. Offres sous P 3337 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Piano-harmonium** On désire acheter un piano occasion et vendre un bel harmonium ESTEY, 15 ans, 5 octaves. Prix modéré. S'adresser à **Casimir Blaue, 35, Grand'Rue.**

ON DEMANDE A LOUER pour tout de suite un logement de **3 chambres** avec cuisine, gaz, électricité. Offres sous chiffres P 3317 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**LOCAL** pour bureau est demandé par le Bureau officiel de Renseignements. 3454  
Adresser les offres rue de Romont, 55.

### Vaccinations

Les vaccinations et revaccinations gratuites dans la ville de Fribourg auront lieu dans les locaux, aux jours et heures ci-après désignés :  
Pour les quartiers des Plâces, de Pérolles et de Beaugard, les mercredis 21 et 28 mai, de 4 heures, à l'école des filles, à Gaubach; pour les quartiers de la Neuveville, de la Planche et de l'Auge, les mercredis 4 et 11 juin, dès 4 heures, à la grande salle de l'école de la Neuveville; pour le quartier du Bourg, les mercredis 18 et 25 juin, dès 4 heures, au rez-de-chaussée de la Maison de Justice.

Sont soumis à la vaccination tous les enfants nés en 1918 et ceux qui sont nés antérieurement et qui n'auraient pas encore été vaccinés; tous les enfants qui n'ont pas été vaccinés en 1918, à la suite de la grippe. Sont soumis à la revaccination tous les enfants âgés de 12 à 15 ans, soit ceux nés en 1907, ainsi que ceux âgés de 13 à 15 ans qui n'auraient pas encore été revaccinés, et ceux qui auraient été vaccinés ou revaccinés sans succès l'année dernière.

Les enfants vaccinés et revaccinés devront être présentés au médecin vaccinateur une seconde fois, huit jours après l'opération, aux jours désignés pour chaque quartier.

Les parents ou tuteurs qui ne présenteraient pas leurs enfants ou pupilles au médecin vaccinateur au local, à l'heure et au jour indiqués, sont amendables.

### Soignez vos cheveux

Si vous voulez conserver vos cheveux demandez le produit incomparable **Ban tonique parachute des cheveux** et la **Lotion glycérine antipelliculaire** Seul dépôt pour le canton de ces deux excellents produits : **P. ZURKINDEN, coiffeur** Téléphone 26 FRIBOURG Téléphone 26 71, Place Saint-Nicolas, 71

Occasion exceptionnelle Seulement jusqu'à fin mai **PROFITEZ!**  
Pour cause de déménagement, la Manufacture Fribourgeoise de papiers, Avenue de Pérolles, 10, offre en liquidation partielle, tous les articles en magasin. **RABAIN 10 à 20 %.**  
Sacs et cornets, sacs à chapeaux. Papier d'emballage, papiers spéciaux, parchemin, pergamin pour emballage de vitres. Papier blanc et fantaisie. Papiers nappés et pour tablarde. Papiers à toiles, serviettes en papier. Papier marbré, argenté, papier cont'ours. Bavard. Papier à lettres et jour machines, blocs, cassettes, papeteries. Carton gris, carton bleu, postal, blanc et couleur. Etiquettes volantes et collantes. Rouleaux et raquets pour V. O. Rouleaux réclames, ficelles. Copie de lettres. Classeurs. Crayons, bouts de p. unes, encre, toile chagrinée. Cahiers, carnets. S. enveloppes de commerce en tous genres. Etc. Etc. Le magasin est ouvert de 8 heures à midi et de 1 h. à 4 h. 1/2.

**A vendre** **MOTOSACOCHE** 6 HP, avec sidecar, état neuf, modèle 1918. S'adresser à **A. HUBER, Bulle.** 3434

### Sténo-dactylographe

intelligents, très habile, consciencieuse, de langue française, connaissant l'allemand à fond, pouvant traduire correctement l'anglais, **EST DEMANDÉE** Adresser offres, avec certificats et indication de prétentions, à **E. GLASSON et Co, Bulle.** 3503

### Broderie de St-Gall

Pour la Confirmation, grands et nouveau choix de robes brodées et lingerie pour dames et enfants. Broderies en tous genres à des prix très avantageux. Banc au marché samedi et foire.  
Se recommander, 2773  
**Mme Emilie DAGUET**, Théâtre, rue des Bouchers, 116.

### A VENDRE

dans important village de la Basse-Broye fribourgeoise, une scierie bien achalandée, avec logement et 3 1/2 poses de terrain.  
Pour renseignements, s'adresser à **E. Cormin**, bœuf, notaire, Dondidier. 3233